

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1225 13 décembre 1948

n° 1225 13

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 décembre 1948

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date du numéro

31 décembre 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la décision n° 830 du 18 septembre 1940 attribuant une allocation viagère à l'ex-sergent-chef Mohamed Abdallah, mle 62.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est rapportée la décision n° S0 du 18 septembre 1940 attribuant une allocation viagère de deux mille francs (2.000 francs), à l'ex-sergent-chef Mohamed Abdallah, mle 62.

Art. 2

— La présente décision sera enre gistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.